

Département du Puy-de-Dôme - Commune de VODABLE

Séance du 16 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le seize avril à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de VODABLE se sont réunis en séance ordinaire à huis clos dans la salle Multi-Activités conformément à l'article L 2121-7 et L 2122.8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Maire (J-M Labussière), 1^{ère} Ajointe (N. Loubinoux), 2nd Adjoint (R. Durand) et conseillers (Elodie Montauriol, Patrick Dupain, Corinne Gerber, Sophie Besson, Aurélie Dumont, Ludivine Rodary)

Absents : Michel Anglade, Rodolphe Carré,

Date de convocation : 13 avril 2021
Secrétaire de séance : Ludivine Rodary

Tenue dans le respect des règles de distanciation, port du masque obligatoire pour chaque membre et gel hydro alcoolique à l'arrivée.

La séance a été ouverte à 20h35 sous la présidence de LABUSSIÈRE Jean-Marc, Maire sur les sujets suivants :

Ordre du jour :

1. Vote du CA et du CG 2020,
2. Vote des Taxes communales 2021,
3. Vote du BP 2021,
4. Questions diverses,

1. DCM 2021/004 ET DCM 2021/005 – CA et CG 2020

Sous la présidence de Madame N. Loubinoux, 1^{ère} Ajointe (le Maire ne prend pas part au vote)

Fonctionnement	Dépenses :	155 546.45 €
	Recettes :	160 152.64 €
	Résultat :	4 606.19 €
	Résultat 2019 reporté :	24 898.37 €
	Résultat exercice 2020 :	29 504.56 €
Investissement	Dépenses :	43 085.56 €
	Recettes :	23 574.15 €
	Résultat :	- 19 511.41 €
	Résultat 2019 reporté :	- 54 513.07 €
	Résultat exercice 2020 :	- 74 024.48 €

Le résultat du budget investissement vient du fait que les subventions du chantier de la Mairie ne sont pas perçues en totalité sur l'année 2020, elles devraient rentrer au premier semestre 2021.

Vote : 8 VOIX POUR

2. DCM 2021/006 - vote des taxes communales

Il est proposé au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taxes et de maintenir les taux de 2020.

Habitation : 10.99% de la valeur locative

Foncier bâti : 39.78 % (regroupement de la part communale et la part départementale)

Foncier non bâti : 80.13% de la valeur locative

Vote : 9 VOIX POUR

3. DCM 2021/007 - vote de l'affectation de résultat

Le maire propose d'affecter 22 686.69 € au 1068 et 6 817.87 € au 002 sur l'exercice 2020 de 29 504.56 €.

Vote : 9 VOIX POUR

4. DCM 2021/008 - vote BP 2021

Il est proposé au Conseil Municipal d'établir le BP suivant :

Fonctionnement : Equilibrage du budget à 147 047.87 €

Investissement : inscription de trois opérations en 2021 :

- Toiture de l'Eglise St Georges,
- Voirie et Place (handicapé) de parking,
- Adressage des Habitants

Equilibrage du budget à 180 556.60 €

Vote : 9 VOIX POUR

Questions diverses

- RAS

FIN 22 H 30

